

LE SMIREC RECRUTE DEUX TECHNICIEN·NES D'EXPLOITATION Contrat à Durée Indéterminée de droit privé

Contexte et enjeux

Le Syndicat Mixte des Réseaux d'Energie Calorifique assure la gestion du service public de chauffage urbain et de froid sur les territoires de La Courneuve, Saint-Denis et sa commune déléguée Pierrefitte-sur-Seine, Stains, L'Île-Saint-Denis, Aubervilliers, Epinay-sur-Seine et Villetteuse. Sont également adhérents du Syndicat les offices d'habitation Plaine Commune Habitat et de Seine-Saint-Denis Habitat et l'EPT Plaine Commune.

Le Syndicat :

- Exploite en régie deux réseaux de chaleur géothermique à La Courneuve réalisés en 1982 et 1983 alimentant 8200 équivalents logements avec 70% d'énergies renouvelables. Chaque réseau est constitué d'une centrale géothermique et d'une chaufferie centrale au gaz, et sur le réseau sud d'une centrale de cogénération depuis 1999.
- Gère depuis 2013 une délégation de service public renouvelée en mai 2014 pour la fourniture de chaleur à 61 000 équivalents logements au 2^e réseau de chaleur d'Île de France. Créé en 1957 et alimenté à hauteur de 60% par des énergies renouvelables (biomasse), celui-ci s'étend sur les territoires de Saint-Denis et sa commune déléguée Pierrefitte-sur-Seine, Stains, L'Île-Saint-Denis et Aubervilliers.
- Gère en régie directe un réseau sur le territoire des Villes de Pierrefitte- sur-Seine (commune déléguée Saint-Denis), Epinay-sur-Seine et Villetteuse. Alimenté à 68% par la géothermie au Dogger, ce réseau s'étend sur 14 km et fournit du chauffage et de l'eau chaude sanitaire à 6000 équivalents logements depuis octobre 2025. Il va poursuivre son développement jusqu'en 2030.

A partir du 1^{er} octobre 2026, le réseau de la Courneuve, actuellement exploité dans le cadre d'un contrat de maintenance de 3 ans, sera repris en gestion directe avec mise en place d'une équipe d'exploitation dédiée de 5 personnes.

Missions

Directement rattaché·e au contremaître d'exploitation du SMIREC et agissant sous la responsabilité du·de la technicien·ne référent·e du secteur La Courneuve, le·la technicien·ne participera à l'exploitation du réseau de chaleur de La Courneuve, dans le cadre de la nouvelle régie avec pour principales missions :

- l'exploitation des installations de production et distribution de chaleur environ 30 sous-stations par technicien ainsi qu'un site de production (analyse d'eau, ronde hebdomadaire, rédaction de rapports d'interventions, relevé des indicateurs de suivi technique...), la conduite, la maintenance, le pilotage et l'entretien des installations dans le respect des contrôles réglementaires, des performances, etc.
- la gestion des travaux de gros entretien et renouvellement
- la gestion des stocks
- les réponses aux DT, DICT et ATU
- la participation à l'élaboration des documents réglementaires à l'attention des administrations et divers organismes (DRIEAT pour les sites géothermiques, services préfectoraux pour les installations classées, etc...)

- gestion des documents sur site et au Syndicat en application des prescriptions réglementaires (arrêtés d'exploitation)
- gestion des Dossiers des Ouvrages Exécutés, des permis feu et des permis de travail
- prescriptions et contrôle du respect des obligations par les prestataires du Syndicat

Il·elle disposera des compétences et des moyens en personnel de la structure (travail en binôme avec un·e technicien·e) mais et d'organismes externes (bureaux de contrôle, maîtres d'œuvre...).

Par ailleurs il·elle contribue aux réflexions et études sur :

- l'amélioration et à la modernisation des ouvrages,
- l'optimisation de l'exploitation dans un contexte de systèmes multi-énergies,
- l'organisation contractuelle et l'élaboration des prescriptions techniques des marchés.

Relations fonctionnelles

- Avec les usagers
- Avec les services techniques de la Ville, de Plaine Commune et des organismes de logements sociaux
- Avec les prestataires du SMIREC et les autres concessionnaires

Compétences et connaissances requises

- Planification et conduite de la maintenance préventive/curative et du gros entretien renouvellement dans les réseaux de chaleur
- Conduite de chantier de chauffage urbain
- Génie thermique et climatique
- Suivi des dépenses
- Veille réglementaire et technique dans le domaine de l'énergie

Qualités requises

- Autonomie dans l'organisation
- Force de proposition
- Bon relationnel
- Rigueur

Qualifications

- Formation technique liée à la thermique, l'électromécanique et l'énergie de type BTS
- Expérience souhaitée dans un poste similaire dans le domaine de l'exploitation de réseaux thermiques

Moyens techniques

- Véhicule de service
- Tablette et logiciels
- Téléphone portable

Conditions d'exercice

- Activité principale à La Courneuve et déplacements à prévoir sur le territoire du SMIREC (permis B)
- Sujétions horaires ponctuelles
- Astreinte téléphonique (demandes concessionnaires) et astreinte d'exploitation de nuit et le week-end
- Titre restaurant
- Cycle de travail de 39h par semaine et 22 jours de RTT
- Adhésion au CNAS et CASC de la Ville de La Courneuve

Date de prise de fonction

- Au plus tard 1^{er} septembre 2026

Candidature (lettre de motivation + CV) à envoyer avant le 27 mars 2026 à :